

4229

ENDUIT DE CONNECTEUR

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : 42298**Autres Moyens d'Identification :** Enduit de Connecteur / Connector Coating**N° de Pièces Connexes :** 4229-55ML, 4229-1L, 4229-4L

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Revêtement de protection haute tension pour appareils électroniques et électriques**Usage contre-indiqué :** Sans objet

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA

MG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA

Téléphone : +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** support@mgchemicals.com**WEB :** www.mgchemicals.com**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente):** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

4229
ENDUIT DE CONNECTEUR
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Liquides Inflammables	2	Danger	Flamme
Carcérogénicité	2	Attention	Santé
Toxicité Pour La Reproduction	2	Attention	Santé
Toxicité Pour Certain Organes Cibles Expositions Répétées	2	Attention	Santé
Irritation Cutanée	2	Attention	Exclamation
Toxicité Pour Certain Organes Cibles Exposition Unique	3	Attention	Exclamation
Danger Pour Le Milieu Aquatique Chronique	3	Nil	Nil

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	Attention
Symboles	Mention de Danger
	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables
	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (oreilles internes, foie, reins) à la suite d'exposition répétées ou d'une exposition prolongée H351: Susceptible de provoquer le cancer H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H315 : Provoque une irritation cutanée H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Suite de section sur la page suivante

4229**ENDUIT DE CONNECTEUR***Continuation...*

Symboles	Mention de Danger
	H411 : Toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme
Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les brouillards ou vapeurs.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280	Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	Conseils de Prudence
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisé pour éteindre.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P304 + P340, P312	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Suite de section sur la page suivante

4229
ENDUIT DE CONNECTEUR
Continuation...

Intervention	Conseils de Prudence
P303 + P361 + P364 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P305 +P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 +P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
Stockage	Conseils de Prudence
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Critères HCS2012	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

4229
ENDUIT DE CONNECTEUR
Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
64742-89-8	solvant naphta (pétrolique), fraction légère aliphatique	30-60%
110-54-3	n-hexane	10-30%
1330-20-7	xylène (mélange d'isomères)	10-30%
67-64-1	acétone	5-10%
100-41-4	éthylbenzène	1-5%
112945-52-5	silice amorphe fumée exempt de silice cristalline	1-5%
1333-86-4	noir de carbone	0.1-1%

Section 4 : Premiers Soins
Condition d'Exposition
Code SGH: Conseils de Prudence
**EN CAS DE CONTACT
AVEC LA PEAU
(ou les cheveux)**

P303 + P361 + P364 + P352, P332 + P313, P308 + P313

Symptômes Immédiat
irritation, rougeur, peau sèche
Intervention

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

**EN CAS DE CONTACT
AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P337 + P313, P308 + P313

Symptômes Immédiat
sévère irritation des yeux, rougeur, douleur
Intervention

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Suite de section sur la page suivante

4229

ENDUIT DE CONNECTEUR

Continuation...

EN CAS D'INHALATION	P304 + P340 + P312, P308 + P313
----------------------------	---------------------------------

Symptômes Immédiat	<i>irritation, maux de tête, somnolence, étourdissement, toux, nausée</i>
---------------------------	---

Intervention	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
---------------------	--

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION	P301 + P330 + P331, P314, P308 + P313
---------------------------	---------------------------------------

Symptômes Immédiat	<i>irritation, sensation de brûlure, douleurs abdominales, étourdissement, somnolence, nausée</i>
---------------------------	---

Intervention	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
---------------------	---------------------------------------

Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Moyens d'extinctions	En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.
-----------------------------	--

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

Danger Spécifiques	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.
---------------------------	---

Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

Produits de Combustion	La combustion produit des oxydes de carbone (CO, CO ₂), des oxydes d'azote (NO _x) et du formaldéhyde.
-------------------------------	---

Pompier	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.
----------------	--

4229

ENDUIT DE CONNECTEUR

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel

Protection Individuelle	Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la Section 8.
Précautions à Prendre pour l'Intervention	Ne pas respirer les aérosols, brouillards ou vapeurs. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources d'ignition ou de températures extrêmes.
Précautions pour l'Environnement	Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
Méthode de Confinement	Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
Méthode de Nettoyage	Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.
Méthode d'Élimination	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

Section 7 : Manutention et Stockage

Prévention	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>Ne pas respirer les brouillards, vapeurs et aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.</p> <p>Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Utiliser du matériel antidéflagrant.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p>
Manutention	<p>Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux.</p> <p>Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>Se laver soigneusement les mains après manipulation.</p>
Stockage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle
Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
n-hexane	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	50 ppm 50 ppm 50 ppm 50 ppm 50 ppm 50 ppm	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi
xylène (mélange d'isomères)	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	100 ppm 100 ppm 100 ppm 100 ppm 100 ppm 100 ppm	150 ppm 150 ppm 150 ppm 150 ppm 150 ppm 150 ppm
acétone	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	500 ppm 1 000 ppm 500 ppm 250 ppm 500 ppm 750 ppm	750 ppm 1 000 ppm 750 ppm 500 ppm 750 ppm 1 000 ppm
éthylbenzène	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	100 ppm 100 ppm 150 ppm 20 ppm 100 ppm 100 ppm	Non établi 125 ppm 200 ppm Non établi 125 ppm 125 ppm
noir de carbone ^{a)}	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	3.5 mg/m ³ 3.5 mg/m ³ 3.5 mg/m ³ 3 mg/m ³ 3.5 mg/m ³ 3.5 mg/m ³	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi

Note : Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et les limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

Suite de section sur la page suivante

4229**ENDUIT DE CONNECTEUR****Paramètres de Contrôles**

Ventilation Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc butyle ou d'autres gants chimiquement résistant.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Protection Respiratoire Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

4229

ENDUIT DE CONNECTEUR

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Limite Inférieure d'Inflammabilité^{a)}	1%
Apparence	Noire	Limite Supérieure d'Inflammabilité^{a)}	9%
Odeur	Hydrocarbure aromatique	Pression de Vapeur @20 °C	25 kPa [185 mmHg]
Seuil d'Odeur	Pas disponible	Densité de Vapeur	>2 (Air = 1)
pH	Pas disponible	Densité Relative @25 °C	0.83
Point de Fusion/ Point de Congélation	Pas disponible	Solubilité Dans l'Eau	Insoluble
Point Initial d'Ébullition	≥56 °C [≥133 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau^{b)}	Pas disponible
Point d'Éclair	-19.5 °C [-3.1 °F]	Température d'Auto-inflammation	Pas disponible
Taux d'Évaporation	>1 (ButAc =1)	Température de Décomposition	Pas disponible
Inflammabilité	Très inflammable	Viscosité @25 °C	3 970 mm ² /s

a) Limites d'explosivité inférieure et supérieure et pression de vapeur du mélange calculées selon le principe de Le Chatelier et les limites des composants LFL et UFL

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	Sans objet
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les flammes nues, les températures excessives, les étincelles, les autres sources d'ignition et de substances incompatibles.
Matériaux Incompatibles	Agents oxydants forts, acides forts, bases fortes
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

4229

ENDUIT DE CONNECTEUR

Section 11 : Données Toxicologiques

Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition

Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux, rougeur ou douleur
Peau	Provoque une irritation, peau sèche et rougeur.
Inhalation	Peut provoquer une toux et une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer une irritation, une nausée, et des vomissements.
Chronique	<p>L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau.</p> <p>L'exposition à long terme avec une co-exposition à des bruits forts peut entraîner une perte auditive. Une surexposition prolongée ou répétée aux composants xylène et éthylbenzène peut provoquer des lésions rénales (néphropathie). L'inhalation chronique ou l'ingestion de fortes doses peut provoquer une dépression du système nerveux central.</p> <p>L'exposition répétée ou à long terme peut être cancérogène pour l'homme selon des études par inhalation sur rats.</p> <p>L'ingestion ou l'inhalation de brouillard ou de vapeur pendant la grossesse peut augmenter les risques de mort fœtale et des anomalies du développement.</p>

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
solvant naphta (pétrolique), fraction légère aliphatique	>5 000 mg/kg Rat	>2 000 mg/kg Lapin	Non Disponible
n-hexane	15 480 mg/kg Rat	>1.3 g/kg Lapin ^{b)}	627 000 ppm 3 min Rat
xylène (mélange d'isomères)	4 350 mg/kg Rat	>1 700 mg/kg Lapin	5 000 ppm 4 h Rat
acétone	5 800 mg/kg Rat	>9 400 µL/kg Cochon d'Inde	44 g/m ³ 4 h Rat
éthylbenzène	3 500 mg/kg Rat	>5 000 mg/kg Lapin	35 500 mg/m ³ 2 h Souris

Suite de section sur la page suivante

4229

ENDUIT DE CONNECTEUR

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
silice amorphe fumée	3 160 mg/kg Rat	Non Disponible	Non Disponible
noir de carbone	3 500 mg/kg Rat	>5 000 mg/kg Lapin	35 500 mg/m ³ 2 h Souris

Note : Les limites toxicologiques des bases de données RTECS² et d`ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Autre Effets Toxiques

Corrosion/irritation de la peau

Provoque une irritation de la peau selon les tests de Draize effectués sur des animaux.

Lésions/irritation des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux d'après les tests de Draize sur des animaux.

Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (risque de cancer)**Éthylbenzène [No. CAS 100-41-4]**

Groupe 2B – L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme

A3—Agent cancérogène confirmé pour les animaux avec pertinence inconnue pour l'humain

CA Prop 65: Répertoire comme carcinogène

NTP: Non répertorié

Noir de Carbone [No. CAS 1333-86-4]

Groupe 2B – L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme

ACGIH A3: Agent cancérogène confirmé pour les animaux avec pertinence inconnue pour l'humain

CA Prop 65: Répertoire comme carcinogène (aéroportée, particules libres de taille respirable)

NTP: Non listé

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Suite de section sur la page suivante

4229**ENDUIT DE CONNECTEUR****Toxicité pour la****reproduction** (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité

(risque pour la malformation des fœtus)

Le composant n-hexane est nocif pour le fœtus selon des certaines études sur des animaux.

Toxique pour certains organes cibles – exposition unique

Le solvant naphta (pétrolique), le n-hexane et le xylène peuvent affecter le système nerveux central par inhalation, provoquant une somnolence ou des vertiges.

Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées

Une surexposition prolongée ou répétée au p-xylène et à l'éthylbenzène et le bruit peuvent entraîner une perte auditive (déficiência cochléaire) selon les études d'inhalation chez le rat.

L'éthylbenzène provoque des lésions du foie à des niveaux d'exposition élevés.

Danger d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le mélange a une viscosité cinématique supérieure à 20.5 mm²/s à 40 °C.

Section 12 : Données Écologiques

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Les composants du naphta solvant (pétrole), de l'aliphatique léger et du n-hexane sont classés comme toxiques environnementaux chroniques de catégorie 2.

Le mélange d'isomères de xylène est une substance biodégradable toxique pour les milieux aquatiques de catégorie chronique 2 avec une CL50 minimale de 96 h de 2.5 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel).

L'éthylbenzène est un produit toxique aigu pour l'environnement de catégorie 2, dont la CL50 minimale est de 4.2 mg/L pour 96 h chez *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel); CE50 48 h de 2.9 mg/L et 7 jours de DSEO de 0.91 mg/L de *Daphnia magna* (puce d'eau).

L'acétone ne remplit pas les critères de substances toxiques pour l'environnement avec un CL50 minimal 96 h de 5 540 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc) ; et un CE50 48 h 13 500 mg/L pour *Daphnia magna* (Puce d'eau).

Le silice amorphe fumée et le noir de carbone ne sont pas classifiable comme substances toxiques pour l'environnement selon les critères SGH.

Écotoxicité Aiguë

Voir toxicité chronique.

Écotoxicité Chronique

Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Éviter le rejet dans l'environnement.

Biodégradation

Pas disponible

Bioaccumulation

Pas disponible

Autres Effets

Composé Organique Volatil (COV) = 67% [556 g/L]

4229

ENDUIT DE CONNECTEUR

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Section 14 : Information Relatives au Transport

Voie Terrestre

Référez aux Règlements TMD (Réglementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 5 L ou moins
4229-55ML, 4229-1L, 4229-4L
Quantité Limitée



Voie Aérienne

Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Tailles de 0.5 L ou moins
4229-55ML
Quantité Limitée



Qté Net Totale/Pqt
Extérieur = 1 L

Tailles jusqu'à 5 L (passager) 60 L (fret)
4229-1L, 4229-4L

Numéro UN : UN1139

Appellation Réglementaire :
SOLUTION D'ENROBAGE

Classe : 3

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Non



Suite de section sur la page suivante

4229

ENDUIT DE CONNECTEUR

Voie Maritime

Référez au Règlement IMDG.

Tailles de 5 L ou moins
4229-55ML, 4229-1L, 4229-4L
Quantité Limitée



À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

Numéro UN : UN1139

Appellation Réglementaire :

SOLUTION D'ENROBAGE

Classe : 3

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Oui

Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

Section 15 : Information sur la Réglementation

Canada

Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

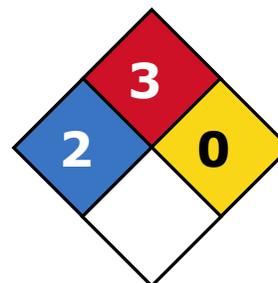
USA

Autres Classifications

Codes® HMIS

SANTÉ :	* 2
INFLAMMABILITÉ :	3
RISQUE PHYSIQUE :	0
PROTECTION PERSONELLE :	

CODES 704 NFPA®



Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modéré) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

Suite de section sur la page suivante

4229**ENDUIT DE CONNECTEUR****CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit contient d'éthylbenzène, xylène et n-hexane qui est répertorié comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient du xylène (No. CAS 1330-20-7; quantité rapportable = 100 lb), du n-hexane (No. CAS 110-54-3; quantité rapportable = 100 lb) et de l'éthylbenzène (No. CAS 100-41-4; quantité rapportable = 5 000 lb), toluène (No. CAS 108-88-3; quantité rapportable = 1 000 lb) qui sont assujettis aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

Ce produit contient de l'acétone (No. CAS 67-64-1), qui est assujetties sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 5000 lb (2268 kg).

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit contient du n-hexane, qui est répertorié comme une substance toxique pour la reproduction en Californie.

Ce produit contient du noir de carbone qui est une substance répertoriée comme cancérigène quand en suspension dans l'air, sous forme de particules libres de tailles respirables.

Ce produit contient d'éthylbenzène, qui est répertorié comme une substance toxique pour la reproduction en Californie.

Europe**RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

4229

ENDUIT DE CONNECTEUR

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le	Département des Affaires Réglementaires
Date de Révision	06 mars 2020
Annule et Remplace	18 novembre 2019
Changement Effectué :	Changement des numéros de téléphone en cas d'urgence et révision générale.

Références

- 1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).
- 2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Léthal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Léthal Minimal <i>Publiée</i> (en anglais = <i>LCLo</i>)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = <i>TCLo</i>)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Léthal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
Qté Net	Quantité nette
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Suite de section sur la page suivante

4229**ENDUIT DE CONNECTEUR**

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : +1-905-331-1396

Adresses*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive

Burlington, Ontario, Canada

L7L 5R6

Siège Social

9347-193rd Street

Surrey, British Columbia, Canada

V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.